



Carte de loisirs

Preuves d'identité et de résidence acceptables

DOCUMENTS	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT MUNICIPALITÉ AVEC UNE ENTENTE	PARTENAIRE	VISITEUR
PREUVE D'IDENTITÉ – L'ORIGINAL OU UNE COPIE CERTIFIÉE REQUISE					
DANS LE CAS D'UNE PERSONNE D'ÂGE MINEUR – un document qui établit le lien parental (mère, père ou tuteur(trice) légal(e)) :					
Certificat de naissance canadien (avec le nom des parents)	✓	✓	✓	✓	✓
Toute autre combinaison de documents établissant l'identité et la relation parentale (mère, père ou tuteur légal):	OU ✓	OU *Toute autre preuve d'identité	OU *Toute autre preuve d'identité	OU ✓	OU *Toute autre preuve d'identité
DANS LE CAS D'UNE PERSONNE ADULTE – un des documents suivants :					
Permis de conduire avec photo	✓	✓	✓	✓	✓
Passeport canadien	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'identité du N.-B.	✓	✓	✓	✓	✓
Certificat de naissance	✓ Combiné à la carte d'hôpital	✓	✓ Combiné à la carte d'hôpital	✓ Combiné à la carte d'hôpital	✓
Carte d'hôpital avec adresse	✓ Combinée au certificat de naissance	✓	✓ Combinée au certificat de naissance	✓ Combinée au certificat de naissance	✓
Carte sécurisée de statut de Première Nation	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'assurance maladie du Qc avec photo		✓	✓		✓
PREUVE DE RÉSIDENCE - Les documents utilisés à partir de cette liste doivent refléter l'adresse utilisée pour la preuve d'identité.					
Certificat d'éligibilité émis par la municipalité (pour l'année en cours)			X Un par demandeur(se)		
Une facture de services publics - téléphone, internet, électricité, câble, eau / égout ou facture de chauffage domestique (moins de 2 mois) - doit contenir le nom du demandeur OU du tuteur légal OU du parent (mère et / ou père)	X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X		X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X
Permis de conduire ou carte d'identité du N.-B., avec photo (si n'a pas été utilisé comme preuve d'identité)	X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X		X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X
Facture d'impôt foncier (année en cours)	X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X		X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X
Bail résidentiel (doit être complété et signé par le propriétaire et le locataire)	X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X		X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X
Relevé de paie (pas plus de 2 mois)	X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X		X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X
Crédit d'impôt pour enfant - chèque ou relevé (pas plus de 2 mois)	X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X		X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X
Attestation de prestation d'assurance sociale/ emploi (pas plus de 2 mois)	X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X		X 2 de ces documents marqués d'un X	X 1 de ces documents marqués d'un X
Documents hypothécaires	X Combinés à la facture d'impôt foncier ou facture de services publics seulement	X 1 de ces documents marqués d'un X		X Combinés à la facture d'impôt foncier ou facture de services publics seulement	X 1 de ces documents marqués d'un X

* Identifications inadmissibles: Carte d'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick, carte d'assurance sociale (NAS), carte d'identité avec photo, carte de bibliothèque, permis de pêche et de chasse, carte de crédit, carte d'affaire.